REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

vaulxevelin

MÉTROPOLE DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 juin 2018

Compte rendu affiché le 04 juillet 2018

Date de convocation du Conseil municipal le 22 juin 2018

Président : Madame Hélène GEOFFROY, Maire.

Secrétaire élu : Monsieur Armand MENZIKIAN

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Kaoutar DAHOUM, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Ahmed CHEKHAB, Eliane DA COSTA, Marie-Emmanuelle SYRE, Nadia LAKEHAL, Yvan MARGUE, David TOUNKARA, Liliane BADIOU, Jean-Michel Nassima KAOUAH, Jacques ARCHER. BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Régis DUVERT, Josette PRALY, Stéphane BERTIN, Yvette JANIN, Antoinette ATTO, Christine BERTIN, Christine JACOB, Mourad BEN DRISS, Oscar Virginie COMTE, Myriam MOSTEFAOUI. YAHIAOUI, Bernard GENIN, Nordine GASMI, Nawelle CHHIB, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA, Batoul HACHANI, Mustafa USTA, Nadia NEZZAR.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Fatma FARTAS à Stéphane GOMEZ, Philippe ZITTOUN à Saïd YAHIAOUI.

Membres absents excusés : Christiane PERRET-FEIBEL

Membres absents: Matthieu FISCHER, Morad AGGOUN

Membres démissionnaires: Marie-France VIEUX-MARCAUD, Sophie CHARRIER, Sandra OLIVER, Dorra HANNACHI, Patrick

MANDOLINO, Laurent PATRY.

Nombre de membres Art. 2121-2 du CGCT En Exercice Qui ont pris part à la délibération 43 43 40

Objet:

18.06.0940 Budget principal de la ville - Compte de gestion 2017



RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Madame la trésorière a déposé les comptes de gestion relatifs à l'exercice 2017.

Ceux-ci retracent les opérations budgétaires en dépenses et recettes et comportent une balance de l'ensemble des comptes tenus par la trésorerie (comptes budgétaires et comptes de tiers correspondant aux créanciers et débiteurs de la collectivité).

Le compte de gestion est soumis au vote de l'assemblée délibérante, il a été rapproché du compte administratif tenu par l'ordonnateur, document qui sera également proposé au vote lors de cette séance.

Pour l'exercice 2017, les résultats établis par le comptable pour le budget principal de la ville sont les suivants :

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	30 462 230,15	77 286 440,95	107 748 671,10
Dépenses	30 978 003,22	72 887 878,14	103 865 881,36
Résultat de l'exercice	-513 773,07	4 398 562,81	3 882 789,74

En conséquence, je vous propose :

➤ d'approuver le compte de gestion 2017 du budget principal de la ville.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le Conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu l'article L1612-12 du CGCT;

Considérant que le compte de gestion du budget principal de la ville, établi et transmis par Madame la Trésorière, est conforme au compte administratif de la commune ;

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif de la ville et les écritures du compte de gestion de Madame la Trésorière ;

Entendu le rapport présenté le 28 juin 2018 par Monsieur Pierre DUSSURGEY, Premier adjoint délégué,

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité des votants.

Nombre de suffrages exprimés : 32	
Votes Pour : 32	
Votes Contre:	
Abstention: 8	

➤ approuve le compte de gestion du budget principal de Madame la Trésorière, dont les écritures sont conformes au compte administratif de la commune pour l'exercice 2017.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

Madame la Maire,

Hélène GEOFFROY